RAPPORT DU PROJET WTO/STDF 287 JUIN – DÉCEMBRE 2009

LE PRÉSENT RAPPORT VISE A DÉCRIRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT AUX REPÈRES FIXÉS ET AUX OBJECTIFS PLUS LARGESDU PROJET. IL DOIT DÉCRIRE CLAIREMENT LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN MONTRANT QUE LES REPÈRES À CE STADE ONT ÉTÉ ATTEINTS.

INTITULÉ DU PROJET	Action d'information, de dialogue et de coordination sur la problématique de la lutte régionale contre les mouches des fruits en Afrique subsaharienne.			
AGENT D'EXÉCUTION	COLEACP	RESPONSABLE DE LA SUPERVISION DU PROJET	Catherine Guichard	
DESCRIPTION DU PROJET ^[1] [Décrire en 4 à 7 lignes <u>les objectifs/</u> <u>le champ d'application</u> du projet]	Réalisation, traduction et diffusion d'une lettre électronique mensuelle (en anglais et en français) sur la problématique des Mouches des fruits en Afrique subsaharienne, en tant que plateforme d'information, de dialogue et de coordination destinée à contribuer à sa résolution. Le projet s'articule avec les objectifs fondamentaux du FANDC en matière de : - Stratégie d'accès aux marchés ; - Mise en conformité avec des normes commerciales ; - Apport de résultats tangibles dans les pays concernés ; - Prise en compte des difficultés des opérateurs économiques les plus vulnérables.			
DATE DE DÉMARRAGE DU PROJET	01/06/2009	DATE D'ACHÈVEMENT DU PROJET	30/04/2011	

Aperçu du budget:

	Contribution du FANDC (\$EU)	Contribution d'autres donateurs (\$EU), selon les accords de cofinancement	Contribution en nature (\$EU)	Total(\$EU)	Pourcentage du coût total du projet
Montant total du budget prévu (\$EU)	97 800	53 700	-	151 500	100
Montant total des dépenses à ce jour (\$EU)	24 840	-	-	24 840	16
Montant des dépenses pour la période considérée (\$EU)	16 560	17 900	-	34 460	23
Fonds non dépensés (\$EU)	56 400	35 800	-	92 200	61

RAPPORT GÉNÉRAL

A. PROGRÈS GÉNÉRAUX ACCOMPLIS À CE JOUR:

Définition d'une méthodologie et mise en place par le CIRAD et le COLEACP d'un outil de travail partagé par internet sous la forme d'un espace de travail commun.

Chaque édition de lettre fait l'objet d'un dossier spécifique accessible par tous les éditeurs (COLEACP et CIRAD). Y figurent les contributions et témoignages reçus puis les versions successives des articles à publier et des relectures de la Lettre mensuelle jusqu'à la version finale diffusée en 2 langues (français et anglais).

Publication de 6 lettres électroniques entre juin et décembre 2009, conformément au rythme prévu au contrat (pas de lettre au mois d'août).

Envoi des lettres mensuelles par email dans les derniers jours du mois pour la version française et dans les premiers jours du mois suivant pour la version anglaise (qui nécessite une étape supplémentaire de traduction).

Destinataires:

Juin 2009: 1061 (597 FR + 464 EN) --- Décembre 2009: 1146 (692 FR + 454 EN)

B. ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE:

Activités déployées :

- Méthodologie pour faciliter un travail collaboratif à partir de deux sites distant (Paris et Montpellier). Mise en place de l'outil QuickR
- Veille scientifique sur le sujet des mouches des fruits (suivi RSS, surveillance automatique de sites...)
- Recherche permanente de témoignages (opérateurs économiques) et de données informatives (scientifiques, réglementaires et commerciales)
- Mobilisation spécifique des partenaires du futur Programme Régional de lutte en Afrique de l'Ouest contre les mouches des fruits et légumes
- Recherche de réponses aux questions des lecteurs
- Réactualisation de la base de données 'destinataires'
- Rédaction, illustration et mise en page pour édition
- Envoi par messagerie. Gestion des retours (adresse) et des commentaires.

C. ACTIVITÉS RESTANTES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE ET AU-DELÀ:

Poursuite des activités de veille et de recherche d'information pour les 12 prochaines lettres.

Mobilisation des acteurs et partenaires actifs ou potentiels de la lutte contre les mouches des fruits en Afrique continentale.

Contacts suivis avec les institutions et bailleurs concernés par le Programme Régional de lutte contre les MdFs pour tenir les opérateurs économiques informés de la mise en place d'actions d'assistance sur le terrain.

D. AUTRES OBSERVATIONS:

Communication au FANDC à la mi-décembre 2009 des listes de diffusion du COLEACP/CIRAD relatives à l'ensemble des destinataires francophones et anglophones de la Lettre électronique MdFs. Liaison effectivement établie avec le responsable du laboratoire d'entomologie (M.Jesus Reyes-Flores) du projet conjoint FAO/AIEA de la Division des Techniques Nucléaires de l'AIEA, lors de la conférence de Bamako en septembre 2009. A permis de diffuser dans la Lettre électronique des informations sur les travaux menés par le laboratoire FAO/AIEA (Lettre Nr 5 – septembre 2009). La Lettre électronique relaie effectivement de l'information sur les perspectives de financement du Programme Régional de Lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest ; quand la mise en place de ce programme sera effective, les perspectives de reprise durable de l'action d'information, dialogue et coordination portée par la Lettre mensuelle pourront être analysées avec les structures du réseau régional/national de lutte/surveillance contre les Mouches des fruits.

Résultat attendu/Tableau d'objectifs (Cadre logique)

Identification de la rubrique	Description de la rubrique	Date (objectif)	Date (réelle ou prévue)	État d'avancement (% accompli)	Observations
1	Signature du contrat	27/05/09		100 %	accompli
2	Développement outil collaboratif et mise à jour base de données destinataires	Juin 09	=> fin projet	90 %	En cours
3	Collecte informations pour rédaction d'article	Mars 2011		33 %	En cours
4	Mise en page et diffusion des lettres (EN et FR)	Mars 2011		33%	En cours
5	Rapport semestriel d'avancement	Janvier 2010	12/03/10	100%	Finalisation
6	Conclusion du projet	Avril 2011			Non démarré
7	Évaluation externe du projet	Avril 2011			Non démarré

Objectif. Les renseignements suivants **n'ont pas à être fournis si un objectif a été réalisé** et que les renseignements ont été transmis dans un précédent rapport de projet. Si un objectif n'a pas été atteint ou risque de ne pas l'être dans les délais, indiquer:

- *A) les conséquences probables pour le projet;*
- B) les raisons du retard;
- C) les mesures correctives qu'il est prévu de prendre le cas échéant.

Identification de la rubrique	Notes relatives au retard par rapport à l'objectif
semestriel d'avancement	 A) Retard sans incidence sur le projet et le rythme de publication des lettres. B) Surcharge temporaire de travail du Coleacp liée au démarrage du programme FSP. C) Prochain Rapport semestriel sera fourni avant le 15 juillet 2010.

État financier à mi-projet ou à la fin du projet

L'état financier périodique vise à mesurer et surveiller les "dépenses initiales inscrites au budget" par rapport aux "dépenses effectives". Veuillez fournir un état financier des dépenses pour la période en cours ainsi que le montant total des dépenses à ce jour. L'état financier doit être établi par rapport au budget initial du projet et énumérer les dépenses effectives par rapport aux dépenses prévues (et indiquer le solde reporté 13) rubrique par rubrique.

Cette rubrique n'est pas censée changer d'une période visée à l'autre, sauf si une modification des objectifs ou du champ d'application du projet est approuvée par le Secrétaire du FANDC.

Si ce repère n'a pas été atteint ou ne l'a été que partiellement, veuillez en donner les raisons en quelques mots.

Les fonds non dépensés qui représentent plus de 25 pour cent des fonds engagés pour une période donnée ne pourraient être reportés sur l'exercice suivant qu'avec l'autorisation du Secrétaire du FANDC. Les fonds non dépensés qui représentent moins de 25 pour cent des fonds engagés seront automatiquement reportés.